



## NYON Les vigneron entrent en ville

La place du Château accueille cette fin de semaine la 4<sup>e</sup> Fête de la vigne. Vendange, concerts et dégustations au menu. **PAGE 11**

# RÉGION

**NYON** Le centre et la droite refusent la hausse fiscale prévue par la Municipalité.

## Tir de barrage contre l'impôt

MARIE-CHRISTINE FERT  
m-c.fert@lacote.ch

«Si le Conseil communal accepte lundi soir l'augmentation de 5 points d'impôts affectés pendant quinze ans à la construction du centre sportif et scolaire du Reposoir, proposée par la Municipalité, nous irons au référendum». En chœur, Roxane Faraut-Linares pour le Parti libéral-radical (PLR), Sacha Soldini pour l'UDC, Robert Jenefsky pour le Parti indépendant nyonnais (PIN) et Patrick Buchs pour les Vert'libéraux ont affirmé, hier lors d'une conférence de presse, que d'autres solutions peuvent être privilégiées par l'exécutif pour réaliser cet équipement, plutôt que de faire passer le taux d'imposition de 61 à 66% de l'impôt cantonal de base. Comme par exemple de réaliser des économies dans la gestion de la ville, ce qui, assurent-ils, n'est pas le cas. «Nous n'avons pas le sentiment qu'il y ait une volonté de prioriser les projets. Personne ne nie qu'il y a un retard au niveau des équipements, mais nous ne sommes pas obligés de le rattraper sur une législature», gronde Roxane Faraut-Linares. Et d'évoquer le cas du parc de La Morâche (La Côte du mardi 30 septembre) où la Municipalité, compte tenu des critiques du législatif, a été contrainte de diminuer d'un million les frais d'aménagement prévus.

Un refus d'autant plus justifié, pour Sacha Soldini, que les charges des Nyonnais ont déjà augmenté l'année dernière, avec le point affecté pour les pompiers qui a été reversé au ménage communal. Ou encore les nouvelles taxes sur les déchets qui ont généré des recettes supplémentaires, avoisinant, selon ses calculs, un million de francs.

«La manière de gérer les finances ne nous convient pas», note



Roxane Faraut-Linares pour le PLR, Sacha Soldini pour l'UDC, Robert Jenefsky pour le PIN, Patrick Buchs pour les Vert'libéraux, sont unis pour contester la hausse du taux d'imposition. CÉDRIC SANDOZ

encore Patrick Buchs. Il constate que depuis 2006, date à laquelle la population, dans le cadre d'un référendum, avait refusé une augmentation des impôts, les budgets sont présentés chaque année avec un déficit alors que les comptes se traduisent ensuite par des excédents importants. Le Vert'libéral souligne aussi que la venue de nouveaux habitants qui résideront dans des PPE se traduira par des recettes fiscales supplémentaires qui ne sont pas suffisamment prises en compte dans les calculs.

### Critique du calendrier

Autre critique: le calendrier. «Il est prématuré de demander des points d'impôts affectés alors que l'on ne connaît pas encore le coût du complexe sportif et scolaire», observe de son côté Robert Jenefsky. Pour les représentants de ces partis, il est clair que le calendrier électoral a une influence, la Municipalité préférant augmenter le taux d'imposition deux ans avant les élections communales plutôt que l'année juste avant.

### LE CAS DU PARTI INDÉPENDANT INTERPELLE LA GAUCHE

Rejetant l'argument de la droite sur la question du calendrier, pour le président du groupe socialiste, Gregory Durand, et sa collègue des Verts, Bernadette Nelissen, voter cette hausse du taux d'imposition est faire preuve de responsabilité. Pour ne pas laisser aux générations futures des dettes trop importantes. «De toutes les façons, une hausse des impôts est inéluctable sinon on va droit dans le mur», affirme l'écologiste. «Ce sont des points d'impôts affectés sur un projet précis accepté par le Conseil communal», renchérit le socialiste qui ajoute que l'ordre de grandeur du coût des travaux, à savoir 70 millions de francs, a déjà été évoqué à plusieurs reprises. Au-delà de cet argumentaire, ce qui surprend surtout les deux représentants de la gauche, c'est le positionnement qu'ils jugent pour le moins surprenant du Parti indépendant nyonnais. D'une part, parce que le municipal des finances et des bâtiments, donc chargé de défendre cette hausse, Claude Uldry, fait partie de cette formation et, d'autre part, parce que l'ancien président de la commission des finances était membre du PIN et avait par le passé cautionné la possibilité de points d'impôts affectés pour financer ce projet. Pour les deux élus de gauche, qui mentionnent à leur tour le calendrier électoral, la nécessité d'alliances ne serait pas étrangère à ce ralliement du PIN avec les partis de droite.

Mathématiquement, le Conseil communal penche à droite (58 élus contre 42 pour la gauche). Si le préavis ne passe pas, les intervenants estiment que, contrairement à ce qu'affirme la gauche, cela ne condamnerait pas pour autant les autres projets d'envergure (agrandisse-

ment de l'Usine à gaz, halle multisports de Colovray...). Quant à une éventuelle surprise lundi, comme par exemple une diminution du nombre de points d'impôts affectés, ils répondent unanimes: «Nous excluons tout marchandage de dernière minute». ◊

### MORGES

## Le budget 2015 de la ville s'inscrit en chiffres roses

Certes toujours négatif, le budget 2015 de Morges tend à quitter les vilains chiffres rouges pour un rose plus léger. Dans ses tendances dévoilées hier par la Municipalité, le document parie, en effet, sur un excédent de charges de 1,3 million, en diminution de 927 000 francs, par rapport au déficit de 2,2 millions planifié pour l'exercice 2014. «Cette configuration s'avère assez favorable pour permettre une relative stabilité et une certaine sérénité pour les années à venir», a relevé le syndic Vincent Jaques, en préambule aux explications détaillées du municipal des finances.

En cause: la fin de l'amortissement des coûts du site de Beausobre, des contributions au canton en légère baisse, pour la péréquation et la facture sociale, ainsi que la croissance de la population, gage de recettes fiscales accrues, en hausse de 2,1 millions par rapport au budget 2014, avec un total de 56 millions. «La stabilité fiscale est importante pour les ménages et les entreprises, surtout en période économique imprévisible», souligne l'exécutif, justifiant sa décision de ne pas modifier le taux d'imposition actuel de 68,5%. En progression moindre par rapport aux recettes, les

charges tiennent compte néanmoins de dépenses nouvelles, comme par exemple le recrutement de collaborateurs pour le Centre de vie enfantine de Beausobre.

### L'enjeu stratégique de la parcelle Pasta Gala

A cela s'ajoutent d'autres mises de fonds considérables à envisager à bref délai, pour le développement de Morges-Gare-Sud et du Parc des Sports notamment, voire pour l'acquisition, auprès du groupe Coop, propriétaire, de la parcelle Pasta Gala, analysée comme un enjeu stratégique pour la ville. A noter encore qu'au cas où le «géant orange» choisirait de donner suite à l'offre morgienne, «un préavis au Conseil pourrait être déposé, cette fin d'année encore», déclare Eric Züger. L'exécutif se réjouit aussi d'une marge d'autofinancement coquette de 23%, dont la grande partie serait affectée au projet Pasta Gala, «un investissement financier qui produira un rendement et qui a un réel potentiel de plus-value future... Les tractations se poursuivent», conclut, à ce titre, le syndic. Aucun montant n'est articulé pour l'heure. Le délibérant se prononcera sur le budget lors de la traditionnelle séance de décembre. ◊ MR



Une bonne nouvelle pour les finances communales, Morges a enfin fini d'amortir les coûts du complexe de Beausobre. ARCHIVES GLENN MICHEL

PUBLICITÉ

# SIGNNY

## MODE

### Le chic automnal

1200 PLACES GRATUITES FACILE D'ACCÈS ET SANS ATTENTE

Lundi-Jeudi : 9h - 19h • Vendredi : nocturne 9h - 21h • Samedi : 9h - 19h • Hypermarché Coop : tous les jours à 8h30